

Questions orales

mées par son ministre hier soir qui dénigrait la situation de harcèlement sexuel à l'emploi.

Je veux citer encore les commentaires faits hier soir par le ministre: «Je n'ai jamais été harcelé sexuellement; si ça m'était arrivé, j'aurais voulu parler de cela, parce que cela aurait été une faveur».

J'aimerais donc demander au représentant du premier ministre s'il est prêt à rejeter catégoriquement ici en Chambre ces propos et dire qu'ils ne reflètent pas la politique du gouvernement.

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, comme je l'ai dit, le ministre fera une déclaration pour clarifier ses propos.

Mme Copps: Et vous?

M. Mazankowski: La députée me demande «Et vous?». Je n'ai pas tenu ces propos et j'ai pleinement confiance que le ministre fera cette mise au point. Elle le connaît depuis fort longtemps. Je crois qu'elle admettra que s'il a fait une plaisanterie, c'était pour se moquer de lui-même et non des femmes qui sont victimes de harcèlement sexuel.

Mme Copps: Et des infirmes et des gens de couleur.

M. Clark (Yellowhead): N'était-ce pas Jean Pelletier qui a dit cela?

Une voix: Si.

M. Mazankowski: Madame la Présidente, je reconnais certes le caractère délicat de toute cette affaire, mais je demande à la députée d'attendre que le ministre ait la chance de dissiper tout malentendu, s'il en est. J'assure à la députée que son interprétation des propos du ministre n'est pas un reflet fidèle de la politique du gouvernement.

* * *

L'EMPLOI

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi. Parmi les victimes de cette récession se trouvent les dizaines de milliers de travailleurs dans la quarantaine ou la cinquantaine. Ces employés se voient parfois offrir, et acceptent, des offres de leur compagnie pour démissionner. Toutefois, en vertu des nouvelles règles du gouvernement, les employés qui acceptent ces offres perdront à

jamais la possibilité de recevoir des prestations d'assurance-chômage.

Le ministre disait que ses changements à l'assurance-chômage visaient à faire obstacle aux fainéants, aux tricheurs et aux fraudeurs.

Qu'est-ce qui fait dire au ministre que les employés dans la quarantaine ou la cinquantaine qui acceptent une prestation de départ volontaire sont des fainéants, des tricheurs et des fraudeurs? Ne se rend-il pas compte que ce sont des gens honnêtes, qui sont toujours dans la population active et qui auront besoin de l'assurance-chômage?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je trouve incroyable que le député prenne la parole à la Chambre pour me faire dire des choses que je n'ai jamais dites.

Ce que j'ai dit et ce que le gouvernement a indiqué clairement, c'est qu'en ce qui concerne les indemnités de départ, on ne peut pas avoir en même temps des allocations et l'assurance-chômage. Ce que le député ne dit pas, c'est qu'une fois que votre allocation est épuisée vous avez droit aux prestations d'assurance-chômage.

Le député parle d'adaptation et c'est une politique que le gouvernement applique depuis 1984, et ce, d'une façon beaucoup plus proactive que n'importe quel gouvernement antérieur.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Madame la Présidente, les fonctionnaires du ministre ont dit très clairement que les travailleurs qui acceptent une indemnité de départ n'auront jamais droit à l'assurance-chômage si le projet de loi est adopté.

En cette période difficile, des milliers de Canadiens acceptent volontairement des indemnités de départ. Ce n'est pas de la fraude. C'est simplement que des sociétés et des employés essaient de s'adapter du mieux qu'ils peuvent aux effets des mesures économiques du gouvernement.

Comment le ministre peut-il parler de la nécessité de restructurer l'économie et en même temps mettre en place une politique qui mine les tentatives de restructuration effectuées de façon juste et humaine pour les hommes et les femmes qui doivent rester dans la population active?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je voudrais que les Canadiens sachent, lorsque l'on parle de mesures d'adaptation, que le député qui vient de parler et qui faisait semblant de s'inquiéter fait partie de ceux, du Parti